



1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif
9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
10. Reddition de compte du projet éducatif
11. Tableau Mission, Vision, Valeurs

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

## 2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)3 ;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1) ;
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif (LIP, article 74)

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus. Merci aux membres du conseil d'établissement, à toute l'équipe école et particulièrement au comité de pilotage 2022-2023 : Sabrina Hébert, Nathalie Dugas, Milène Lessard, Jessy Doherty, Chantal Poulin, Sara Bolduc et Julie Dubois.

### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif (LIP, article 74)

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire. (LIP, article 7)

Un travail collaboratif portant sur les valeurs, la mission et la vision a été fait avec le personnel de l'école en collaboration avec les membres du conseil d'établissement. Des retours réguliers ont été faits avec l'équipe-école et les membres du conseil d'établissement tout au long du processus de révision du projet éducatif.

### 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (LIP, article 97.1)

Le projet éducatif de l'école Saint-Pie-X est destiné à tous les intervenants qui devront le mettre en œuvre et le réaliser.

L'école Saint-Pie-X accueille 224 élèves en 2023-2024 et ce, du préscolaire 4 ans à la 6<sup>e</sup> année. Les élèves qui fréquentent l'école ont donc entre 4 et 12 ans. Un service du préscolaire 4 ans avec le programme Passe-Partout est également offert.

La situation géographique de l'école fait en sorte que la majorité des élèves n'a pas besoin de transport scolaire. Plus de 175 élèves dinent à l'école.

Notre école est située dans un milieu dont l'indice socio-économique se situe au rang décile 07, depuis les dernières années.

Nous comptons plus de 35 membres du personnel travaillant à l'école (enseignants, secrétaire, direction, concierge, professionnels, éducatrices spécialisées, éducateurs en service de garde, technicienne en service de garde et surveillants).

L'école reçoit environ 110 élèves réguliers au service de garde et 70 sont des utilisateurs sporadiques. Il y a 6 éducateurs qui travaillent auprès des jeunes. Ce service est lié à l'organisation de l'école.

Il existe une communication aisée entre les enseignants et le personnel du service de garde concernant certains besoins particuliers. Comme pour le reste de l'école, la collaboration avec les parents s'avère harmonieuse.

Les élèves en difficulté d'apprentissage sont intégrés en classes régulières. Environ 30 élèves reçoivent actuellement des services en orthopédagogie de niveau 2 et 3. Les enseignants renforcent leurs apprentissages au niveau 1 et 2. Nous sommes une école qui applique la Réponse à l'intervention (RAI) une mesure probante pour cibler rapidement nos élèves en difficulté d'apprentissage ou ceux à risque.

L'école offre une programmation sportive annuelle pour chaque cycle. Nous avons une équipe de basketball. Nous offrons également deux récréations actives et des midis animés avec les jeunes leaders. Le personnel a à cœur d'encourager les élèves à persévérer. C'est pourquoi nous offrons une thématique annuelle qui souligne les forces et/ou les efforts de tous.

L'école a débuté le programme du soutien aux comportements positifs (SCP) qui fait partie des mesures probantes favorisant l'épanouissement des enfants dans un climat de bienveillance, de respect et d'encadrement cohérent.

L'équipe des enseignants veulent approfondir l'approche des équipes collaboratives qui permettra aux élèves une plus grande maîtrise des compétences de base et ainsi favoriser l'actualisation du potentiel de chacun.

Nous avons également un comité de parents (Organisme Participatif de Parents) très actifs qui supporte différentes campagnes de financement, aide à l'organisation d'activités et de sorties scolaires.

Nous avons une excellente collaboration avec l'ensemble des parents pour les rencontres, les activités ou les sorties scolaires.

 *Tableaux des suivis des cohortes de juin 2021 à juin 2027 : pourcentage des élèves en maîtrise des compétences, ayant obtenu 70% et plus au bilan de fin de cycle, selon les matières et les compétences.*

**Français**

	Fin cycle 1		Fin cycle 2		Fin cycle 3	
	2e		4e		6e	
Année	Lire	Écrire	Lire	Écrire	Lire	Écrire
2021	64%	55%	33%	44%	69%	81%
2022	75%	45%	50%	50%	70%	74%
2023	59%	52%	44%	77%	57%	57%
2024	83%	72%	64%	54%	52%	82%
2025						
2026						
2027						

**Mathématique**

	Fin cycle 1		Fin cycle 2		Fin cycle 3	
	2e		4e		6e	
Année	Rés.	Rais.	Rés.	Rais.	Rés.	Rais.
2021	49%	64%	33%	33%	65%	77%
2022	48%	85%	57%	50%	89%	89%
2023	35%	52%	62%	68%	57%	79%
2024		86%	58%	78%	74%	89%
2025						
2026						
2027						

**6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite** (LIP, articles 37 et 97.1)

Le projet éducatif de l'école Saint-Pie-X est en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite à travers notre mission, notre vision et nos valeurs en soutenant des enjeux communs.

## 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

### Enjeu 1. S'assurer d'un milieu de vie et d'apprentissage stimulant, motivant et favorisant le bien-être

**Lien Enjeux PEVR** 1. Un environnement favorisant l'apprentissage, la motivation et le bien-être  
2. La réussite scolaire de toutes les personnes

**Orientation** 1.1 Développer de saines habitudes de vie (s'épanouir).

		Cibles
<b>Objectif</b>	Sensibiliser les élèves aux saines habitudes de vie incluant l'éducation à l'environnement, à l'écocitoyenneté et au développement durable.	Viser 90% d'élèves qui participent activement aux activités de sensibilisation.

**Orientation** 1.2 Favoriser un milieu bienveillant et sécurisant.

<b>Objectif</b>	Augmenter le sentiment de sécurité chez l'élève et développer des comportements positifs.	Viser 90% d'élèves qui se sentent en sécurité.
-----------------	---	--

### Enjeu 2. La réussite scolaire de tous les élèves

**Lien Enjeux PEVR** 2. La réussite scolaire de toutes les personnes  
3. Une organisation apprenante (l'apprentissage en continu de l'individu, de l'équipe et de l'organisation)

**Orientation** 2.1 Accroître la maîtrise des compétences en français lecture

		Cibles
<b>Objectif</b>	Accroître la maîtrise de la compétence à lire.	Viser 70% des élèves qui sont dans la zone de maîtrise des compétences au bilan de 6e année.

## **8. Transmission et diffusion du projet éducatif**

Le projet éducatif 2023-2027 sera soumis aux membres du conseil d'établissement à l'automne 2023. Il sera diffusé aux parents et sera disponible sur le site WEB de l'école.

## **9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif**

Toutes les décisions au niveau académique, culturel, sportif ou autres seront prises en fonction des orientations et des valeurs de notre projet éducatif. La direction et le comité de pilotage s'assureront du suivi de ce dernier.

## **10. Reddition de compte du projet éducatif**

Le projet éducatif sera évalué chaque année, afin de nous assurer que nous répondons à nos valeurs et à nos orientations. Le projet se veut souple et s'adaptera à la réalité des élèves et de l'équipe selon les besoins.



## Notre Mission

Que chaque élève s'épanouisse et réalise son potentiel

## Nos enjeux

**1**

S'assurer d'un milieu de vie et d'apprentissage stimulant, motivant et favorisant le bien-être

**2**

Améliorer la réussite de tous les élèves

## Notre Vision

Être une équipe cohérente, stimulante et sécurisante pour tous

## Nos valeurs

### RESPECT

*...de soi-même, des pairs, de l'autorité, des différences, de son environnement et ce, par des gestes et un langage adéquat*

### ENGAGEMENT

*...efforts, disponibilité, ponctualité, persévérance, implication, responsabilité et ce, dans les apprentissages et la vie de l'école*

### ÉPANOUISSEMENT

*...croire en ses possibilités, développer son esprit critique ainsi que son ouverture, collaborer, accroître son sentiment de sécurité, vivre des réussites, apprendre de ses erreurs, voir le positif et ce, en y trouvant du plaisir*